



8 novembre 2025

N° 216



© Thomas Wolter de Pixabay

Sommaire

Gel des retraites complémentaires au 1 ^{er} novembre	<u>2</u>
Renouvellement de l'Agrément Santé de la FNAR	<u>2</u>
Ce renouvellement, c'est la reconnaissance de notre engagement	<u>2</u>
Représentants des usagers : des outils pour faire connaître leurs missions	<u>3</u>
Contribution concernant « les zones rouges » néo-aquitaines	<u>4</u>
Infections respiratoires des seniors : Extrait du Livre Blanc	<u>5</u>
Partenariats	<u>6</u>

ACTUALITES

Retraites complémentaires AGIRC/ARRCO : mauvaise surprise !

En dépit des hausses relativement conséquentes des retraites complémentaires annoncées dans la presse début octobre, les partenaires sociaux réunis le 17 octobre ont finalement décidé de ne pas augmenter les retraites AGIRC/ARRCO au 1^{er} novembre 2025.

Si, comme c'est envisagé dans le cadre du budget pour 2026, les retraites de base devaient être également gelées, les perspectives sont plutôt sombres !

Bonne nouvelle! Renouvellement de l'agrément national de la FNAR pour la représentation des usagers du système de santé

Pour préparer le renouvellement de l'agrément national qui permet à la FNAR et aux Associations fédérées, de représenter les usagers du système de santé dans les instances hospitalières ou de santé publique, un groupe de travail, composé de membres issus de nombreuses Associations (Amicale NCR, ARAF, ARExxonMobil, ARP, INITIATIV'Retraite, Seniors France, SPELC, ...) a fonctionné de novembre 2024 à Avril 2025.

Les témoignages et contributions des membres, mettant en avant l'engagement des Associations dans la prévention, et le bilan des mandats des nombreux bénévoles ont permis de constituer un dossier étayé, qui a été déposé auprès de la Commission nationale d'agrément en juin 2025.

À l'occasion de sa réunion du 25 juin 2026, celle-ci a émis un avis favorable qui se concrétise par un arrêté en date du 17 octobre 2025, publié au Journal officiel du 22 octobre 2025, renouvelant pour une durée de cinq ans, l'agrément dont bénéficie la FNAR.

Alain PELC et Patrick CONSTANT

Renouvellement de l'Agrément Santé : la reconnaissance de notre engagement

Tous les retraités qui adhèrent aux associations membres de la FNAR ne comprennent pas toujours l'importance des résultats obtenus dans différentes instances par les bénévoles de notre fédération.

Pourtant, ceux qui ont déjà été mis en difficulté pour bénéficier de leurs droits, pour se faire soigner dans de bonnes conditions ou assumer leur rôle d'aidant, savent combien le travail insistant de ces collègues améliore petit à petit leurs démarches et leur prise en charge.

Il suffit de se replacer quelques années en arrière pour mesurer objectivement les progrès obtenus : **cela ne se fait pas tout seul** et il faut en remercier tous nos bénévoles !

Peu d'entre eux expriment les réussites obtenues dans AFJ, c'est vraiment dommage car tous les lecteurs auraient besoin d'en être informés pour en mesurer la densité. En fait ces événements figurent dans les journaux locaux rédigés au sein des associations, ils valorisent le travail de ces membres, c'est essentiel, mais ces nouvelles restent seulement inscrites en interne.

Seuls les responsables des différents réseaux de la FNAR sont à même de mesurer l'étendue réelle des apports que procurent les différents mandats qu'ils ont octroyés dans leur domaine, que ce soit auprès des Départements, des établissements, des ARS ou de France Assos Santé. Partout où des membres de la FNAR peuvent faire progresser des situations qui seraient restées masquées s'ils ne les avaient pas fait connaître, partout où il était nécessaire d'anticiper une meilleure prise en compte de leurs collègues retraités moins impliqués.

Le fait que l'Agrément Santé de la FNAR vienne d'être prolongé n'est pas un hasard.

Les conditions pour obtenir une prolongation se sont durcies et un certain nombre d'associations n'ont pas pu franchir ce cap.

Notre fédération a pu élaborer un dossier solide parce qu'il y a plus de RU dans les établissements, mais aussi plus de participants impliqués auprès des ARS et surtout plus d'associations qui s'impliquent à faire bénéficier tous leurs adhérents d'informations sur la santé et la prévention (conférences, articles, rencontres, etc.).

Réjouissons-nous donc de pouvoir proposer à d'autres retraités de participer, non loin de chez eux à l'amélioration des conditions d'accueil et de suivi des dossiers de santé.

Certes, cela demande un effort pour s'approprier un vocabulaire nouveau, mais finalement comme on aide tous ceux qui habitent dans notre commune, cet effort a un sens.

Danielle BOIZARD

Représentants des usagers : des outils pour faire connaître leurs missions

Les représentants des usagers souvent appelés RU accompagnent et défendent le droit des usagers dans les établissements de santé et dans les instances du système de santé (Commissions des usagers des établissements de santé, CDCA, CRSA, CTS, etc.).

Ils ont un rôle essentiel dans l'amélioration du système de santé. Leur engagement n'est plus à démontrer, mais leur rôle est encore trop méconnu des usagers et souvent des soignants

Des outils sont à leur disposition pour promouvoir leurs missions et ainsi renforcer les liens et la confiance entre les usagers, leurs proches, les représentants des usagers, les soignants, les décideurs et ainsi faire progresser la qualité de la prise en charge des patients.

France Assos Santé, en partenariat avec ses délégations régionales, a mis au point une panoplie d'outils et de supports de communication.

Là où passent les patients, leurs proches, les soignants, des supports peuvent rappeler qui sont les RU, quelles sont leurs missions et comment les joindre.

À titre d'exemple, la Délégation Bretagne a retenu les outils et supports suivants :

- **Un dépliant** « En tant que patient vous avez des droits ! et les représentants des usagers sont là pour vous défendre »
- **Un flyer FALC** (facile à lire et à comprendre à destination des personnes qui ont des difficultés de compréhension)
- **Une affiche** « le patient a des droits et des bénévoles les représentent pour défendre leurs droits »
- **Des silhouettes au format de taille humaine** à placer dans les zones de passage des établissements. Il est possible d'y afficher la photo et les coordonnées des RU.
- **Des mini-silhouettes** à poser sur un bureau
- **Une capsule vidéo** : pédagogique avant tout, elle est adaptée aux lieux d'attente
- **Un marque page** : discret et économique mais très instructif
- **Un set de table** pour communiquer avec les patients, les soignants, le personnel de l'établissement. Au verso un questionnaire ludique sur les droits du patient
- **Un badge** à porter et à distribuer lors de manifestations
- **Un texte de présentation des RU pour un site internet**, pour une brochure ou pour servir de base à une intervention devant un groupe.
- **Un article de presse** pour des correspondants de presse
- **Un diaporama** pour une présentation en commission, en groupe de travail, devant un public d'association
- **Des conseils** pour se présenter en adoptant le langage adapté.



Pour avoir accès à ces outils et pour échanger sur leur utilisation, contactez l'équipe de votre délégation régionale France Assos Santé.

[Carte Des délégations régionales](#)

Nicole LE HIR

CONTRIBUTION CONCERNANT « LES ZONES ROUGES » NEO-AQUITAINES

La région Nouvelle Aquitaine est la région la plus impactée en volume de population touché (6,5 %) par les déserts médicaux, c'est aussi la plus vaste en superficie.

On qualifie de zones rouges des déserts médicaux dans lesquels vont intervenir des médecins volontaires, qui viendront sur place à plusieurs reprises pour permettre aux patients de pouvoir prendre rendez-vous avec un généraliste.

Une expérience de ce type mise en place par une association a déjà été réalisée dans la Creuse avec succès, elle a servi de modèle.

Dans le cas présent l'ARS va reprendre cette idée et accompagner le projet. Ainsi 250 médecins se sont déjà portés volontaires pour venir renforcer les « zones rouges ».

Afin de suivre plus précisément ce dossier et d'informer les associations et leurs adhérents, l'équipe FNAR/Santé a demandé des précisions sur la répartition des praticiens volontaires

dans les 12 départements ainsi que leur proportion par rapport aux besoins réels. De plus une attention particulière sera apportée sur la pérennité du projet car le virage domiciliaire n'a de sens que si médecins, pharmaciens et tous les accompagnants extérieurs peuvent prendre soin des personnes âgées dans leur secteur géographique.

Les renseignements reçus seront transmis aux membres de CDCA et aux présidents des associations présentes localement afin qu'ils puissent interagir avec les informations reçues de la part de l'ARS.

(à suivre)
Danielle BOIZARD

Infections respiratoires des seniors Reconnaître le fardeau et agir pour une meilleure prévention vaccinale

Extrait du Livre Blanc 2025

Contexte démographique et enjeux

La France entre dans une ère de longévité : dès 2030, les plus de 65 ans seront plus nombreux que les moins de 15 ans. Ce basculement impose de préserver l'autonomie et la qualité de vie des seniors. Or, les infections respiratoires évitables par la vaccination – grippe, VRS, pneumocoque, coqueluche, Covid-19 – ainsi que le zona représentent un **fardeau sanitaire et économique majeur**, encore largement sous-estimé. Le coût réel serait 2 à 3 fois supérieur aux estimations officielles en raison d'une sous-détection et d'un manque de données intégrées.

Conséquences sanitaires et sociales

Au-delà de la morbi-mortalité, ces infections provoquent une **perte d'autonomie importante** (jusqu'à 66 % des patients conservent une perte d'autonomie 3 mois après hospitalisation) et augmentent fortement le risque cardiovasculaire (risque d'infarctus multiplié par 2 à 7). Elles entraînent un **coût sociétal caché** lié à la dépendance, à l'institutionnalisation et à la charge des aidants.

Des outils efficaces mais sous-utilisés

La prévention vaccinale offre des bénéfices démontrés :

- Vaccins antigrippaux haute dose ou adjuvantés ;
- Nouveaux vaccins anti-VRS (efficacité 75–85 %) ;
- Bénéfices indirects sur la santé cardiovasculaire et l'autonomie.

Pourtant, les **taux de couverture vaccinale restent faibles** : 53,7 % pour la grippe, 21,7 % pour la Covid-19, moins de 20 % pour le pneumocoque.

Les causes du retard vaccinal

La France souffre d'une **culture de prévention insuffisante**, d'une communication peu personnalisée, d'un parcours vaccinal complexe et inégal, d'un manque d'outils numériques (absence de carnet vaccinal partagé, peu de rappels automatisés), d'un **accès lent aux innovations** et d'une **gouvernance fragmentée**. Le fardeau est également mal mesuré, les complications cardiovasculaires ou neurovasculaires étant rarement reliées à l'infection initiale.

Une feuille de route nationale pour agir

Le Livre blanc propose 5 priorités pour faire de la vaccination des seniors un pilier de santé publique :

1. **Informier et sensibiliser** les seniors et décideurs ;
2. **Faciliter l'accès** aux innovations et à la co-administration vaccinale ;
3. **Simplifier le parcours vaccinal** et garantir l'équité territoriale ;
4. **Former les professionnels** à la prévention tout au long du vieillissement ;
5. **Instaurer une gouvernance intégrée** et une surveillance épidémiologique unifiée.

Conclusion

La vaccination des seniors doit être reconnue comme **un investissement à fort rendement sanitaire, social et économique**. Elle réduit les hospitalisations, préserve l'autonomie et soutient la soutenabilité du système de santé. Pour réussir, il faut **accélérer l'accès aux vaccins innovants**, intégrer la prévention dans tous les parcours du vieillissement et fixer des **objectifs chiffrés et suivis**.

Agir maintenant, c'est garantir un **vieillessement en bonne santé** et préserver le modèle de solidarité nationale.

Alain LAFORET



© mlinchik de Pixabay

PARTENARIATS



- **Le centre national de la mer, Nausicaa**, à Boulogne-sur-Mer, nouveau partenaire de la FNAR, propose des visites de groupes (20 personnes minimum) aux associations membres de la FNAR, avec un tarif préférentiel.

C'est l'occasion de se familiariser à l'environnement marin et de découvrir le plus grand aquarium de l'Europe, qui accueille plus de 58 000 animaux. Nausicaa est aussi le plus grand centre européen d'élevage de coraux.

(Voir [VP-10](#) sur le site internet de la FNAR à l'onglet Avantages-Adhérents)

- Des **remises supplémentaires** sont proposées par nos partenaires pour vos vacances 2026, à condition de faire vos réservations dès maintenant :



Jusqu'au 19 novembre, remise supplémentaire de -15 %
pour des séjours à la mer ou à la campagne entre le 25 octobre 2025 et le 25 avril 2026
pour des séjours à la montagne entre le 6 décembre 2025 et le 25 avril 2026
pour des séjours en ville entre le 31 octobre 2025 et le 25 avril 2026



Pour des réservations effectuées entre le 28 octobre et le 20 novembre 2025, réduction jusqu' à -25 % cumulable avec les autres avantages, pour des séjours entre le 13 décembre 2025 et le 11 avril 2026.

Pour toutes vos questions concernant les partenariats : partenariat@fnar.info
Françoise Moreux

Mesdames et Messieurs les présidents d'associations, merci de diffuser très largement cette Newsletter aux membres de vos instances nationales et à vos adhérents pour les informer sur l'action de la FNAR en faveur des retraités !

À tous les destinataires : vous appréciez notre newsletter, faites-la connaître autour de vous !... en recueillant une adhésion destinée à renforcer nos actions dans la défense des intérêts moraux et matériels de notre corps social.

Afin de ne pas interrompre la diffusion de l'AFJ, merci de nous signaler tout changement d'adresse mail !!!



© Monika de Pixabay

Abonnez-vous au « Courrier des Retraités »



- 5 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est collecté par votre association adhérente à la FNAR
- 10 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est individuel

Contact : FNAR – 19 avenue Niel - 75017 PARIS

**Prochaine parution
le 8 décembre 2025**